

PLAI 2017 : 49A, rue des Aiguinards MEYLAN

49 A, rue des Aiguinards
1er étage droite
38240 MEYLAN



MAITRE D'OUVRAGE

UN TOIT POUR TOUS DEVELOPPEMENT
17 B Av.Salvador Allende
38130 ECHIROLLES
Tél : 04 76 09 26 56

Lot n°0

DEMOLITIONS DECONSTRUCTIONS

Appel d'offre

MAITRE D'OEUVRE :
TERRITOIRES Maîtrise-d'oeuvre
17 B Av.Salvador Allende
38130 ECHIROLLES
Tél : 04 76 09 26 56

Dossier	PLAI 2018
Date	
Phase	DCE
Indice	

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
0.2	DEPOSE :				
0.2.1	Dépose de cloisons, doublages et habillages :				
0.2.1.1	CLOISONS NON PORTEUSES : Démolition de cloisons en matériaux de toutes natures, y compris descellement et dépose de blocs-portes, poteaux, plinthes, lambris, etc. Reprise des support au plâtre.				
0.2.1.1.1	Tous types de cloisons. (M2) y compris enlèvement des boiseries incorporées (portes, rayonnage, plinthes ou chambranles). Localisation : Cloison entre SDB et CHB 3, cloison placard entre couloir et CHB 1, cloison entre chb 1 et 2.				
		M2	17,00	€	€
0.2.2	Dépose d'éléments d'électricités :				
0.2.2.1	DEPOSE ET EVACUATION DE L'ANCIENNE INSTALLATION : Dépose de filerie, faisceaux, fourreaux électriques comprenant l'arrachement ou le descellement, le bouchement des trous et raccords au ciment si nécessaire. La neutralisation de l'alimentation électrique sera effectuée par l'électricien. Evacuation des gravats compris.				
0.2.2.1.1	Armoires et tableaux, fileries, câbles, fourreaux, etc...				
		ENS	1	€	€
0.2.3	Dépose d'appareils sanitaires :				
0.2.3.1	APPAREILLAGES SANITAIRES : Dépose d'appareils sanitaires comprenant les accessoires, robinetteries même murales, la découpe des tuyauteries, le descellement, le bouchement des trous et raccords au ciment si nécessaire. La neutralisation des circuits sera effectuée par le plombier. Evacuation des gravois compris.				
0.2.3.1.1	Ensemble de tous les appareils et équipements sanitaires.				
		ENS	1	€	€
0.2.4	Dépose d'appareils de chauffage :				
0.2.4.1	APPAREILLAGES CHAUFFAGE GAZ : Dépose de la chaudière gaz comprenant les accessoires, robinetteries même murales, la découpe des tuyauteries, le descellement, le bouchement des trous et raccords au ciment si nécessaire. La neutralisation des circuits sera effectuée par le plombier. Evacuation des gravois compris.				
0.2.4.1.1	Ensemble de la chaudière.				
		ENS	1	€	€
0.2.5	Dépose des habillages :				
0.2.5.1	FAÏENCE MURALE : Dépose de faïence ou mosaïque murales collées ou scellées, compris piochage du support jusqu'à 3 cm d'épaisseur. Compris toutes sujétion des supports au plâtre.				
0.2.5.1.1	Ensemble des faïences. Localisation : Cuisine et SDB.				
		ENS	1	€	€

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
0.2.6	Dépose d'équipements spécialisés :				
0.2.6.1	DEPOSES DIVERSES Démolitions et déposes de diverses éléments comprenant les découpes et neutralisation éventuelle des circuits, le descellement, le bouchement des trous et raccords au ciment si nécessaire. Evacuation des gravois compris. Les démolitions seront exécutées à la massette et pointrolle ou selon le cas au marteau piqueur y compris protection par polyane ou autre, sortie des gravois et évacuation aux DP, échafaudage si nécessaire et reprise des ébrasements.				
0.2.6.1.1	Dépose de l'ensemble des petits équipements (tringle à rideau, étagères, petits mobiliers,...).	ENS	1	€	€
0.2.6.1.3	Dépose du meuble évier cuisine.	ENS	1	€	€
0.2.6.1.5	Dépose des plinthes (ensemble du logement).	ENS	1	€	€
DEPOSE :					
Total H.T. :					€
Total T.V.A. (10%) :					€
Total T.T.C. :					€
0.3	<u>TRAVAUX COMPLEMENTAIRES CONSEILLES</u>				
0.3.1	DIVERS :				
0.3.1.1	à Préciser:	FT	0	€	pour mémoire
0.3.1.2	à Préciser:	U	0	€	pour mémoire
0.3.1.3	à Préciser:	ENS	0	€	pour mémoire
TRAVAUX COMPLEMENTAIRES CONSEILLES					
Total H.T. :					€
Total T.V.A. (10%) :					€
Total T.T.C. :					€

RECAPITULATIF
Lot n°0 DEMOLITIONS DECONSTRUCTIONS

Total du lot DEMOLITIONS DECONSTRUCTIONS	
Total H.T. :	_____ €
Total T.V.A. (10%) :	_____ €
Total T.T.C. :	_____ €

Soit en toutes lettres TTC : _____

Fait à _____

le _____

Bon pour accord, signature,

Signature et cachet de l'Entrepreneur

Conditions de règlement : Par virement à 30 j fin de mois